



SOUTENANCE DE THÈSE

Monsieur Tierowe Germain DABIRE

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteur en droit,
sa thèse intitulée :

*« Le régime de la réparation du dommage
environnemental en droit international »*

Mercredi 8 mai 2024 – 13h30
Salle 3050 – Uni Mail

Sous la présidence du professeur Luc THÉVENOZ, doyen de la Faculté de droit, Université de Genève,
le jury est composé de :

- Mme Laurence BOISSON DE CHAZOURNES, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (directrice de thèse) ;
- Mme Sarah CASSELLA, professeure à la Faculté de droit, Université Paris Cité, France ;
- M. Makane Moïse MBENGUE, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève ;
- M. Louis SAVADOGO, maître de conférences à l'Université de Cergy-Pontoise, France et membre de la commission de droit international (CDI).

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiants

La séance est publique